

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

**Nombre de membres  
du Conseil Communautaire**  
**Titulaires** : 67  
**Membres présents** : 47  
· dont suppléé : 01  
**Membres représentés** : 03  
**Votants** : 50  
**Date de la convocation**  
18 février 2026  
**Secrétaire de séance :**  
Mme Anne-Marie PREVOST

L'An DEUX MILLE VINGT SIX, le CINQ MARS à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Grivesnes sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● **Etaients présents les Conseillers Communautaires :**

Mesdames DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie BERTOUX Julia, RIHET Anne, RAMON Marie-Gabrielle, PIOT Nicole, DEMORSY Roselyne Messieurs LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, CARON Hubert, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, BARBIER Stéphane *suppléant de BLIN Marie-Annick*, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, HECTOR Nicolas, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, WABLE Vincent, MAROTTE Philippe, CLEMENT Dominique, BENONY Miguel

● **Disposaient d'un pouvoir :**

LECOINTE Jean-Noël de DURAND Pierre, MEGLINKY Philippe de COLOMBEL Aurélie, NOCHEZ Didier de MESMIN Véronique

● **Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :**

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corinne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, BLIN Marie-Annick, COLOMBEL Aurélie, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, MESMIN Véronique,  
Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, GAWLIK Jérémy, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, OLEON Jean-Jacques, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, LEROY Jean-Maurice, SZYROKI Jacky

**OBJET : Validation du Programme Concerté pour l'Eau (PCE) avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie**

**Rapport de M. Francis MOURIER, Vice-Président Eau Assainissement Gémapi**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles relatifs aux compétences de l'EPCI ;

Vu la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;

Vu le 12<sup>e</sup> Programme d'Intervention 2025-2030 de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et les délibérations afférentes de l'Agence ;

Vu la délibération n° 24-A-059 de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (ou celle en vigueur) définissant les modalités générales d'élaboration des Programmes Concertés pour l'Eau ;

Vu le projet de Programme Concerté pour l'Eau (PCE) arrêté conjointement entre l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et la Communauté de Communes Avre Luce Noye pour la période 2026-2028, joint en annexe.

Considérant que ce Programme Concerté pour l'Eau constitue un plan de programmation technique et financière permettant de prioriser et de planifier des opérations relevant des compétences « eau », « assainissement », « érosion/ruissellement » et « GEMAPI » sur le territoire de l'EPCI, en cohérence avec les objectifs du programme d'intervention de l'Agence

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire :**


- Approuve le Programme Concerté pour l'Eau (PCE) 2026-2028 tel qu'annexé à la présente délibération.
- Autorise le Président, le 1er Vice-Président et le Vice-Président Eau-Assainissement-Gémapi à signer le Programme Concerté pour l'Eau avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie,
- Autorise le représentant légal à négocier et signer tous avenants, conventions ou pièces complémentaires nécessaires à la mise en œuvre de ce Programme Concerté,
- Autorise le Président, le 1er Vice-Président et le Vice-Président Eau-Assainissement-Gémapi à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et d'autres financeurs, toutes subventions et participations financières au titre des actions programmées dans le PCE.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 05 MARS 2026  
à GRIVESNES

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 10/03/2026

Affiché le 11/03/2026



Le Président,  
Alain DOVERGNE



N° Opération	Année de la demande d'aide	Thématique RIVAGE	Intitulé détaillé action / Délibération	Dispositif Rivage	Descriptif général	Localisation	Nom MOA (Porteur opération)	Montant de l'opération	Indicateur du dispositif	Valeur de l'indicateur	Priorité agence	Montant de travaux financable nature détaillée	Taux Sub.	Montant Subvention	Taux SST	Montant SST	Taux AR	Montant Avance Remboursable	Montant total de l'aide	Observations de l'instructeur	
																					N° PCE (N°+Avenant)
3	2026	Assainissement des collectivités	Etudes	Etudes	Diagnostic de l'agglomération d'assainissement G.SDA	COTTENCIY		50 000 €			Niveau 1	50 000 €	50%	25 000 €	0%	0 €	0%	0 €	25 000 €		
6	2026	Assainissement des collectivités	Travaux d'extension de réseaux d'assainissement ou de pose initiale	Travaux réseaux eaux usées en domaine public	Création réseau (dernière tranche)	THENNES et BERTEAUCOURT		1 095 625 €	Branchements créés (nb)	78	Niveau 3	647 400 €	30%	194 220 €	0%	0 €	35%	226 580 €	426 810 €	Eligibilité des travaux sous réserve de la conformité de l'agglomération.	
20	2026	Assainissement des collectivités	Dispositifs d'autosurveillance des installations	Autosurveillance des systèmes d'assainissement	Mise en place de la télésurveillance	Communes de la CCAIN		40 000 €			Niveau 1	40 000 €	30%	12 000 €	0%	0 €	35%	0 €	12 000 €		
23	2026	Assainissement des collectivités	Etudes	Etudes	Diagnostic de l'agglomération d'assainissement G.SDA	MOREUIL		150 000 €			Niveau 1	150 000 €	50%	75 000 €	0%	0 €	0%	0 €	75 000 €		
<b>Total Assainissement des collectivités</b>																					
19	2026	Gestion quantitative multi-usages (démarches territoriales, PTGE...)	Travaux d'installation de systèmes de télégestion	Etudes et missions d'AMO	Mise en place de la télésurveillance	Communes CCAIN		90 000 €			Niveau 3	90 000 €	70%	63 000 €	0%	0 €	0%	0 €	63 000 €	INDISPENSABLE pour la sécurisation. Paiement de financement si remplacement à Tidenque.	
7	2026	<b>Total Gestion quantitative multi-usages (démarches territoriales, PTGE...)</b>	Autres études	Amélioration de la qualité de l'eau (installation de détection, traitement, filtration, interconnexion)	Elaboration du SDAEP et POSSE	Communes et UDI CCAIN		90 000 €			Niveau 1	90 000 €	50%	45 000 €	0%	0 €	0%	0 €	45 000 €		
24	2026	Préservation des captages, sécurisation de l'alimentation en eau potable et économies d'eau	Autres études - Protection de la ressource eaux souterraines	Etudes	Procédure de protection du captage (DUP)	Le Paraclet		50 000 €			Niveau 1	50 000 €	50%	25 000 €	0%	0 €	0%	0 €	25 000 €	des que la CCAIN sera propriétaire de l'emblème du foncier	
25	2026	Préservation des captages, sécurisation de l'alimentation en eau potable et économies d'eau	Etudes portant sur les aires d'alimentation de captage - Protection de la ressource eaux souterraines	Etudes	Etude AAC et DTMP	Le Paraclet		35 000 €			Niveau 1	35 000 €	70%	24 500 €	0%	0 €	0%	0 €	24 500 €		
<b>Total Préservation des captages, sécurisation de l'alimentation en eau potable et économies d'eau</b>																					
<b>Total 2026</b>																					
8	2027	Assainissement des collectivités	Mise en place d'une zone de rejet végétalisée pour limiter l'impact des rejets sur le milieu	Traitement des eaux usées et sous-produits d'égout	Extension de la zone d'infiltration	LE QUESNEL		155 704 €	Capacité STEU concernée (eh)	804	Niveau 1	0 €	30%	0 €	15%	0 €	35%	0 €	0 €	0 €	convention SBD44 en cours de solde avec le SAPE
10	2027	Assainissement des collectivités	Travaux de raccordement ou de mise en conformité de raccordement des eaux usées et des eaux pluviales	Raccordement au Réseau Public de Collecte (RiPC)	Raccordements au réseau public de collecte	THENNES et BERTEAUCOURT		210 600 €	Nombre de RRMC mis en conformité	78	Niveau 2	210 600 €	50%	105 300 €	0%	0 €	0%	0 €	105 300 €	SOUS RESERVE D'AVANCEMENT DE MANDAT AVANT L'AGGLOMERATION	
11	2027	Assainissement des collectivités	Travaux de mise en conformité d'une installation d'assainissement non collectif	ANC travaux de mise en conformité en maîtrise d'ouvrage privés / convention de mandat	Etudes et travaux de réhabilitation de l'ANC	AUBERCOURT DEMUIN		200 000 €	Nombre installations ANC	20	Niveau 1	200 000 €	50%	100 000 €	0%	0 €	0%	0 €	100 000 €	SOUS RESERVE D'AVANCEMENT DE MANDAT AVANT L'AGGLOMERATION	
<b>Total Assainissement des collectivités</b>																					
21	2027	Gestion quantitative multi-usages (démarches territoriales, PTGE...)	Travaux d'instrumentation du réseau	Etudes et missions d'AMO	Instrumentation réseau pour la recherche de fuites	Communes CCAIN		30 000 €			Niveau 1	30 000 €	70%	21 000 €	0%	0 €	0%	0 €	21 000 €		
<b>Total Gestion quantitative multi-usages (démarches territoriales, PTGE...)</b>																					

N° Opération	Année de la demande d'aide	N° PCE (N° Avenant)	B7285-P12-01	Nom MOA (Porteur PCE)	CC AVRE LUCE NOYE	Délégation	MP	Chargé d'intervention	Chaudaine BAILLON	Montant de l'aide	Montant total de l'aide	Observations de l'instructeur						
N°	Thématique RIVAGE	Intitulé détaillé action / Délibération	Dispositif Rivage	Descriptif général	Localisation	Nom MOA (Porteur opération)	Indicateur du dispositif	Valeur de l'indicateur	Priorité-agence	Montant de travaux financable nature détaillée	Taux Sub.	Montant Subvention	Taux SST	Montant SST	Taux AR	Montant Avance Remboursable	Montant total de l'aide	Observations de l'instructeur
13	Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité	Travaux d'implantation d'ouvrages d'hydraulique douce	Prévention des inondations (aléas, débordement de cours d'eau, ruissellement ou submersion marine)	Travaux lutte contre l'érosion	MALLY-HANEVAL			171 386 €	Niveau 1	171 386 €	40%	68 554 €	0%	0 €	0%	0 €	68 554 €	PF indicative. Les travaux devront être accompagnés d'un programme d'actions agronomiques pour bénéficier du taux majoré.
14	Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité	Travaux de création d'une zone d'expansion de crue	Prévention des inondations (aléas, débordement de cours d'eau, ruissellement ou submersion marine)	Travaux lutte contre l'érosion	MALLY-HANEVAL		Volume stockage (m3)	3845	Niveau 2	124 216 €	40%	49 686 €	0%	0 €	0%	0 €	49 686 €	PF indicative. Les travaux devront être accompagnés d'un programme d'actions agronomiques pour bénéficier du taux majoré.
15	Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité	Travaux de création ou de restauration d'ouvrages de régulation des ruissellements au fil de l'eau	Prévention des inondations (aléas, débordement de cours d'eau, ruissellement ou submersion marine)	Travaux lutte contre l'érosion	MALLY-HANEVAL			57 014 €	Niveau 2	57 014 €	40%	22 806 €	0%	0 €	0%	0 €	22 806 €	Mesures agroécologiques (ACS) effectives sur ce BV.
16	Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité	Travaux de création ou de restauration d'ouvrages de régulation des ruissellements au fil de l'eau	Prévention des inondations (aléas, débordement de cours d'eau, ruissellement ou submersion marine)	Travaux lutte contre l'érosion	AINVAL			246 763 €	Niveau 2	246 763 €	40%	98 705 €	0%	0 €	0%	0 €	98 705 €	Enjeu biens et patrimoniaux. SOUS RÉSERVE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN PALIER
	<b>Total 2027</b>	<b>Total Préservation et restauration des milieux naturels de la Biodiversité</b>						<b>599 379 €</b>		<b>1 039 979 €</b>		<b>466 052 €</b>		<b>0 €</b>		<b>0 €</b>	<b>466 052 €</b>	
12	Gestion quantitative multi-usages (démarches territoriales, PIGE...)	Travaux de réhabilitation de l'éanchéité des cuves de châteaux d'eau et réservoirs	Renouvellement / réhabilitation des réseaux d'eau potable et châteaux d'eau	Réhabilitation des réservoirs	AUBVILLERS SAUVILLERS-MONGIVAL		Volume stockage ébranché (en m3)	160	Niveau 3	89 600 €	30%	26 880 €	0%	0 €	35%	0 €	26 880 €	ST pour AUBVILLERS (60m3), pas ST pour SAUVILLERS (100m3), en attente du SDAP
	<b>Total 2028</b>	<b>Total Gestion quantitative multi-usages (démarches territoriales, PIGE...)</b>						<b>89 600 €</b>		<b>89 600 €</b>		<b>26 880 €</b>		<b>0 €</b>		<b>0 €</b>	<b>26 880 €</b>	
	<b>Total général</b>							<b>2 975 908 €</b>		<b>2 371 979 €</b>		<b>1 001 652 €</b>		<b>0 €</b>		<b>228 596 €</b>	<b>1 228 242 €</b>	

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le

ID : 080-200070969-20260305-2026\_0503\_31-DE



A Ally S/Noe le 05/03/2026

A. Doreigne  
Président  
Communauté de Communes  
Avre Luce Noye